



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Arrêté

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, session 2018

N° J2C46IGEIBO

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, au titre de l'année 2018 :

Monsieur THEPENIER Pierre-Etienne, attaché principal d'administration de l'Etat, président, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame JAFFRO Sonia, ingénieure de recherche de 2ème classe, vice-présidente, Université de technologie de Troyes, Troyes.

Monsieur DAGNICOURT Mickael, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques, Besançon.

Madame BLANC Rachel, attachée d'administration de l'Etat, experte, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur PARDO François, attaché d'administration de l'Etat, expert, Université de Franche Comté, Besançon.

Monsieur SZMIDT Simon, ingénieur d'études hors classe cnrs, expert, Centre national de la recherche scientifique, Valbonne.

Monsieur TERRAT Thierry, ingénieur d'études classe normale, expert, Université Jean Monnet Saint-Etienne, Saint-Etienne.

Madame CHAPIER Delphine, attachée d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur DIDIER Gracian, attaché principal d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame CLERGET Martine, attachée principale d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur LAGRIMI Hatim, attaché d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame BRONNER Laurence, attachée principale d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame CUNIN Céline, attachée principale d'administration de l'Etat, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Dijon, Dijon.

Madame RACINE-DAHOUI Anne, attachée d'administration de l'Etat hors classe, suppléante, Université de Bourgogne, Dijon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le **03 MAI 2018**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE